



COMMUNE D'AVUSY

BULLETIN D'INFORMATION

Février 2000

Numéro 12

Editorial

C'est reparti !

C'est reparti ! La nouvelle commission information a réellement démarré. En effet jusqu'à ce jour elle s'était mise en veilleuse afin de ne pas créer d'interférences avec la campagne électorale du mois de novembre. A la satisfaction de tous, celle-ci s'est bien passée, elle a été ouverte et les candidats ont pu se présenter sous leurs meilleurs atours.

C'est reparti ! La commune a un nouveau maire en la personne d'André Castella. Il sera remplacé au Conseil municipal par Monsieur Jürg Brüderlin, premier "viennent-ensuite" de la liste "Entente Communale".

C'est reparti ! Les fêtes sont passées. Le bogue de l'an 2000 n'a pas fait les ravages prédits. L'année est déjà bien entamée, mais nous souhaitons rappeler certains moments que notre commune a vécus. Vous trouverez donc dans ce numéro quelques comptes-rendus des manifestations de fin d'année.

C'est reparti ! Le bulletin d'information amorce sa transformation. Les lecteurs les plus attentifs pourront déjà déceler quelques menus changements. La commission information a besoin de connaître vos souhaits ou remarques, afin de faire de ce périodique un réel lien communal.

Ces colonnes vous sont toujours ouvertes. Alors si vous désirez écrire un article d'intérêt général pour la commune ou présenter votre association, contactez la mairie ou l'un des soussignés.

Merci de votre participation !

La commission information

M. André Castella, Maire
Mmes Michèle Loup,
Marie-Luce Schaller et
MM. Olivier Goy, Samuel Terrier
Membres du Conseil municipal.

Du côté du Conseil municipal

SEANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 99

Le Conseil prend connaissance des points suivants :

Au sujet des constructions ou transformations effectuées sur la commune sans autorisations, l'exécutif décide de la procédure suivante : il n'y aura pas d'intervention directe de la commune auprès du DAEL sans que la personne concernée ne soit préalablement entendue en Mairie.

Le pont de Veigy sera restauré en collaboration avec la commune de Viry, si les autorités douanières suisses donnent leur accord...

La commission ad hoc Pétition.

Face à une proposition de déclassement en zone industrielle des terrains de la Sablière du Cannelet à Forestal, une pétition sera adressée au Grand Conseil. Elle sera affichée sur les panneaux publics et envoyée à tous les ménages de la commune.

Divers.

A la question de savoir si le bus est gratuit sur le territoire de la commune, il est répondu négativement.

Le margotton organisé par des jeunes avec le soutien d'ALACA a rapporté la somme de Fr. 4700.-

SEANCE D'INSTALLATION DU 2 JUIN 99

Pour cette séance d'installation, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes réunies autour de la table du Conseil municipal et précise que tout ce qui est constructif peut être dit, ceci dans le respect d'autrui.

Les conseillers municipaux prêtent serment et Monsieur GOY est élu Président du Conseil municipal, Monsieur PESSE est lui nommé vice-Président, tous deux à l'unanimité.

Fonctionnement et composition des commissions.

Après d'après discussions et un vote serré, les Présidences de commissions restent à l'Exécutif et quelques modifications sont apportées aux rôles de certaines commissions. Les trois groupes rep-

présentés au Conseil sont répartis proportionnellement dans les commissions.

L'Exécutif communique :

Monsieur MOUTINOT, Conseiller d'Etat, répond à la lettre que les conseillers municipaux lui ont adressée au sujet du projet de changement d'affectation du site de Forestal de la Sablière du Cannelet. Selon lui l'activité de recyclage est compatible avec les normes environnementales en vigueur et que rien ne s'oppose à l'ouverture d'une telle procédure.

SEANCE DU 29 JUIN 99

L'Exécutif communique :

La pétition Sablière du Cannelet a récolté 467 signatures, un beau succès. Elle sera transmise au Grand Conseil. Suite à l'enquête publique, de nombreuses remarques sont parvenues au Département, elles sont pour moitié favorables au déclassement et l'autre moitié opposées. Un conseiller propose d'alerter la presse, mais c'est très délicat pense la majorité des conseillers. Peut-être faudra-t-il y songer en dernier recours.

CCA et riverains.

Les relations se sont un peu détendues et l'arborisation proposée par les riverains va être examinée par la commune. Un accord pourra être possible.

La terre végétale issue du terrassement sera en partie utilisée pour les travaux d'entretien des bords de route et le solde proposé aux agriculteurs de la commune.

FINANCES.

La situation est saine et sous contrôle. Ce qui autorise le vote à l'unanimité d'un crédit d'engagement de Fr. 10'333'000.- pour couvrir les frais de construction de la première étape du CCA.

Laiterie de SEZEGNIN.

La facture finale s'élève à Fr. 377'251.35. Le budget initial était de Fr. 350'000.-, le dépassement est dû à des modifications et améliorations. Ce décompte est envoyé à Berne pour justifier les subventions.

SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 99

L'Exécutif communiqué :

Sablère du CANNELET : la commission LCI met en suspend la procédure d'évacuation de l'installation existante jusqu'à décision du projet de modification de la loi. (zone industrielle.)

La société BFGS sollicite une demande d'ouverture pour une gravière, car elle est à court de gravier, 17'000m² pour 180'000m³ environ, le tout sur deux ans. L'Exécutif donne un préavis positif par mesure d'égalité de traitement en regard du cas ASTIE qui avait le même problème.

Comme l'an passé, les conseillers prépareront un repas pour PLAINPALAIS ACCUEIL.

Les travaux de construction de la nouvelle route d'évitement entre Athenaz et Avusy avancent bien, et ceci dans les délais et le prix fixé.

Le préavis sur l'enquête publique 1203, changement d'affectation (SCSA Sablière du CANNELET SA à FORESTAL) est négatif à l'unanimité des conseillers présents.

Les présidents et vice-présidents des bureaux de vote 2000 sont nommés il s'agit de J.-C. Morel Président, J.-P. Gaillard suppléant et de J. Ben Hamida vice présidente, N. Dietiker suppléante. Une demande de naturalisation obtient un préavis favorable.

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 99

L'Exécutif communiqué :

Suite à la question d'un conseiller sur le fonctionnement de l'Association des Communes Genevoises (ACG), il ressort de la réponse du maire que chaque décision de l'ACG est soumise aux Conseils municipaux de toutes les communes qui restent maîtres des décisions. L'ACG a un but fédérateur pour être un interlocuteur de force face au Conseil d'Etat. La commune d'AVUSY a le même poids en voix qu'une grande commune. L'ACG est une association à but non lucratif.

Rapports des commissions

Sociale, Sports, Loisirs et Jeunesse

Les relations Commune / ALACA / jeunes ont subi une bonne mise au point. Un règlement concernant l'utilisation du local du cercle a été créé et tout semble avancer pour le mieux.

Le bus scolaire de Monsieur DEILLON ne sera plus disponible en 2000. L'Exécutif planche sur une solution de remplacement.

SEANCE DU 26 OCTOBRE 99

L'Exécutif communiqué :

Nous sommes à ce jour 1177 habitants sur la commune.

Le four à pain chauffe ! Après l'établissement d'un projet de rénovation, les autorités communales ont déposé une demande d'autorisation (obligatoire) et signé, avec M. et Mme Cadoux, une convention mettant ce bâtiment à disposition de la commune et des sociétés locales. Un groupe d'habitants se chargera d'effectuer les travaux de rénovation tandis que la commune s'occupera des fournitures. L'autorisation sollicitée ne devrait pas tarder. Heureusement, il ne faut pas faire une demande pour l'allumer !

Achat de terrains sur Avusy et Avully. La commune a l'opportunité d'acquérir des terrains agricoles sur son territoire ainsi que sur celui d'Avully. Ces terrains appartiennent à un même propriétaire qui souhaite vendre ses biens en un seul lot (3 parcelles soit un total de 11'826 m² et un bâtiment). Aucun agriculteur ne s'est intéressé à cette offre. La commune a convenu d'un prix de Fr. 90'000.- avec les frais d'enregistrement. Voilà notre patrimoine foncier un peu remis à flot.

Gravière EMERY (Avusy et Laconnex) : le préavis communal est favorable à condition que les dispositions prévues par la nouvelle loi sur les gravières soient respectées.

Divers.

Il est proposé que tout nouvel habitant arrivant sur la planète Avusy reçoive un courrier immédiat lui permettant de mieux connaître son nouvel environnement : coordonnées des diverses administrations, sociétés, manifestations, etc... Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La cabane du rugby

Les membres du club de rugby donneront un coup de main pour le déménagement de leur cabane. Son déplacement est, en effet, nécessaire pour ne pas entraver le chantier ; une grue spéciale sera requise pour effectuer cette manœuvre. L'étude préalable à cette opération a été faite gratuitement de même que le transport par la grue. Merci à tous les intervenants.

L'Exécutif communique :

La sablière du Cannelet à Champlong a obtenu du tribunal des baux et loyers une prolongation définitive de son bail jusqu'au 31 décembre 2002.

Rapports des commissions :

TRAVAUX-VEHICULE-SECURITE

Le véhicule multi-usage communal a été choisi. Son prix s'élèvera à Fr. 179'000.-, y compris le pont multi-benne et la saleuse.

BUDGET 2000.

Après quelques discussions, le budget 2000 est approuvé pour un montant de Fr. 2'528'146.- pour les charges et de Fr. 2'533'649.- pour les revenus. L'excédent de revenu s'élèvera à Fr. 5'503.-

Le taux du centime additionnel pour 2000 est fixé à 50 centimes et la taxe professionnelle minimum à 30 francs.

Dossiers en cours ...

CENTRE COMMUNAL : C'EST PARTI !

Les premiers coups de pelle ont été donnés au début de novembre déjà.

Dans le même élan, les travaux préparatoires nécessaires à la phase initiale du chantier (palissades, marquages, installation de la grue, etc.) ont suivi.

A l'heure qu'il est, les travaux de terrassement de la salle communale sont terminés, ce qui permet d'entamer les fondations et la préparation du terrain de la future école.

Au cours de vos promenades, durant les dernières fêtes de fin d'année, vous aurez pu constater avec quel acharnement et quelle violence les deux tempêtes successives des 26 et 27 décembre 99 ont frappé le chantier du centre communal.

En effet, lors de la première tempête, quelques palissades ainsi qu'une partie du panneau informatif du chantier se sont envolés. Ce que la première tempête avait oublié la veille, la deuxième l'a enlevé le lendemain !

Seule l'inamovible cabane du RC Avusy – à l'image des costauds joueurs de rugby qu'elle abrite – a incroyablement résisté aux bourrasques ! Plaisanterie mise à part, son déplacement a, finalement, été entrepris récemment, permettant ainsi la poursuite sans encombre du chantier.

Afin d'assurer la suite des travaux, certaines adjudications ont déjà été attribuées par la commission CCA aux entreprises spécialisées, par exemple la maçonnerie, l'électricité, le sanitaire, les boiseries (charpente et menuiserie), la citerne à mazout et enfin l'électricité. Les critères d'attribution des travaux, en plus bien entendu du savoir-faire et de l'aspect financier, sont aussi basés sur la proximité de l'entreprise intéressée.

En conclusion, nous sommes satisfaits de constater que le centre communal – notre centre communal ! – est en bonne voie d'avancement, et surtout que les plus jeunes élèves de l'actuelle école d'Athenaz voient de leurs propres yeux la construction de leur futur lieu d'étude.

LA LAITERIE

Une invitation "Portes Ouvertes" aux habitants de la commune s'est déroulée le 27 octobre 1999. Un certain nombre de personnes intéressées sont venues contempler la rénovation du bâtiment.

L'aménagement final sera terminé prochainement en fonction de l'utilisation future des locaux. C'est dans cet esprit et afin de préciser leurs projets qu'une consultation sera lancée envers les jeunes. Il est encore temps de vous manifester si vous avez, de votre côté, un intérêt pour un local.

De l'avis de beaucoup, nous disposons maintenant d'un lieu convivial et chaleureux pour y développer des activités sociales et associatives qui font le bien-être de notre commune.

DECHETS

PENSEZ-Y, PENSEZ TRI !

En ce début d'année, nous voudrions vous rappeler la détermination qu'a la Commune d'Avusy de diminuer la quantité de déchets ménagers amenés à l'usine des Cheneviers, c'est-à-dire votre poubelle du vendredi, de même que celle des déchets triés et recyclés, ceux que vous amenez dans les différentes déchetteries de la commune. Le but est double : une diminution des déchets a une incidence directe sur le coût des levées d'une part et sur l'environnement d'autre part.

Cette volonté est aussi celle du Canton qui a lancé l'automne dernier une campagne de sensibilisation intitulée « Pensez-y, pensez tri », elle continuera tout au long de l'an 2000 en prenant comme thème les principales matières recyclées. L'objectif étant de doubler le taux de recyclage d'ici 2002. Afin d'y parvenir, les communes ont été associées à cette campagne, c'est pourquoi, nous vous parlerons régulièrement de déchets dans les prochaines éditions de ce bulletin.

Au niveau de notre commune, nous vous facilitons la tâche en mettant à votre disposition

depuis quelques années déjà des points de collecte dans chaque village, ainsi qu'en organisant les habituelles levées régulières (voir dates dans ce numéro). Nous travaillons aussi sur la mise en place d'un système favorisant la récupération lors des fêtes communales, comme vous avez pu en constater les balbutiements à l'occasion de la fête de l'Escalade, mais nous pensons aussi à toutes autres utilisations de la salle de communale générant des déchets.

Toutes les questions que vous auriez à propos des déchets, de leur récupération ou de leur recyclage, peuvent être posées au service cantonal à « Inf-eau-déchets » (e-mail : eve.siegenthaler@etat-ge.ch ; site : www.geneve.ch/inf-eau-déchets ; tél. : 327 47 11 ;) ; de plus une documentation est tenue à votre disposition à la Mairie.

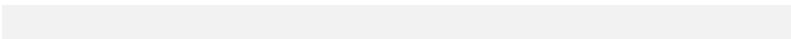
Enfin, nous vous rappelons l'existence de « l'Espace récupération » du Nant-de-Châtillon

près de Bernex, qui reprend gratuitement 7 jours sur 7 tous les déchets, spéciaux ou non, apportés par les privés.

AUX ABORDS DES DÉCHETTERIES.

Nous comptons sur le bon sens des citoyens de la commune, afin de respecter la propreté aux alentours et dans les déchetteries. Par définition ce sont des espaces susceptible de devenir sales. C'est pourquoi la bonne volonté de tous est indispensable afin de préserver ces lieux.

D'autre part, quand les bennes et containers sont pleins, stockez vos déchets chez vous et repassez dans la semaine. Merci de votre coopération.



Les manifestations de fin d'année

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le 2 novembre, les autorités communales recevaient la plupart des habitants nouvellement établis à Avusy pour la coutumière réception annuelle. Après quelques mots de bienvenue poursuivis par un bref portrait de la commune, Monsieur le Maire, Bruno Mégevand invita les participants à partager la verrée et les enjoigna à interroger les élus présents sur les sujets de leur choix, ce qu'ils ne manquèrent pas de faire dans une ambiance tout à fait sympathique.

Quelques nouveaux habitants

PROMOTIONS CIVIQUES

Cette année, un petit nombre de « néo-promus » citoyens de la Commune d'Avusy avaient répondu à l'invitation des autorités communales. C'est ainsi que l'Exécutif et une délégation du Conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir les 4 jeunes nous ayant fait l'amitié de venir à la Mairie le 30 novembre dernier pour écouter d'abord quelques mots prononcés par Bruno Mégevand, qui officiait pour la dernière fois en tant que Maire. Il souligna notamment l'importance de l'engagement civique des jeunes citoyens pour la bonne marche d'une commune comme la nôtre. Un apéritif fut ensuite servi avant que tout le monde ne se déplace au restaurant du Renfort afin de poursuivre la soirée par un moment des plus convivial.

Les jeunes présent

ESCALADE

C'est après le tir des « boîtes » puis au son de la fanfare que débuta la dernière Escalade du siècle, malheureusement sous la pluie, ce qui ternit quelque peu le cortège et le « cyberspectacle ».

Le vin chaud offert par les restaurateurs et la soupe apprêtée par les enfants permirent aux courageux spectateurs, préalablement réunis dans différentes cours du village, d'apprécier les chants des élèves des écoles, le défilé d'une armée de robots confectionnés par les élèves des grands degrés.

Tous les participants se rendirent ensuite sous la tente où le traditionnel repas fut servi. Après quelques commentaires historiques dits par notre nouveau Maire, vint la présentation des costumes sur scène, ce qui laissa au nombreux public le loisir d'admirer les superbes déguisements de tous les enfants qui se précipitèrent ensuite sur les morceaux de la « cybermarmite » brisée par la « CyberMère Royaume 99 », Mme Laurence Gardi.

Plus tard dans la soirée, les Pétardiens arbitrèrent le « cyberconcours » qui désigna la Mère Royaume 2000, Mme Majo Helfer, après quelques « cyberépreuves ».

Avant que les derniers danseurs ne quittent la piste et que les ultimes fêtards ne désertent le « cyberbar », la Compagnie St-Charles et les enseignants reçurent le premier prix ex aequo du concours de costumes.

CyberMère Royaume 99

Tout en vous donnant rendez-vous pour une Escalade 2000 plus classique, les Pétardiens remercient vivement la Mairie ainsi que toutes les personnes qui par leur participation active ou par leurs dons ont contribué au succès de cette fête hivernale. Nous vous invitons à voir des photos de cette fête sur le site Internet de Radio Lac <http://www.radio-lac.ch/contact/album/evenements/cyber/>.

NOËL CONTÉ À LA GARDERIE

Dans une ambiance feutrée, bougies et sapin de Noël accompagnaient une conteuse venue raconter deux histoires à nos tout petits.

Les enfants ont chanté et accueilli Chalanda qui portait sa hotte pleine de cadeaux. Nous le remercions d'avoir répondu à notre invitation. Nous remercions également la jardinière, Anne, son aide, Suzanne, et les membres du comité de la garderie de Sézegnin pour l'organisation de cette fête de Noël.

NOËL MÉLODIEUX DES ÉCOLES

Lundi 20 et mardi 21 décembre 1999, parents et familles ont eu le plaisir d'assister à une superbe représentation de toutes les classes enfantines et primaires à la salle communale de Sézegnin. Les petits ont chanté « *Le petit sapin* » accompagnés d'enfants de primaire, d'autres ont présenté une jolie chorégraphie sur une musique de Vivaldi. Les enfants de 1^{ère} primaire ont joué un « *Joyeux Noël* » parlé et chanté, les plus grands nous ont interprété de magnifiques chants plus récents.

Félicitations pour leur prestation et merci aux enseignants pour leur travail.

Ce spectacle fut suivi d'un buffet canadien où nous avons pu tous nous rencontrer et nous sustenter.

NOËL DES AÎNÉS

La salle communale était parée de tous ses atours grâce aux très belles décorations confectionnées par les élèves de la commune en ce soir du 17 décembre pour recevoir les aînés de notre commune. Comme nous le faisons désormais, nous avons laissé la parole à un participant. Cette année, M. Roland Mermoud, pour sa première participation, a bien voulu s'atteler à cette tâche. Nous l'en remercions.

Remerciements

Le 17 décembre 1999, nous avons été invités.

Nous avons répondu en toute simplicité à cette invitation et avons beaucoup apprécié ce moment de convivialité que nos Autorités communales organisent avant la fête de Noël pour les aînés de notre Commune.

Merci à Monsieur le Maire pour ses aimables paroles à notre égard, paroles qui reflètent bien le respect qu'il porte à ses aînés.

Merci aux membres de l'Exécutif et du Conseil municipal pour leur engagement et leur gentillesse. Nous sommes très sensibles au fait qu'ils se soient occupés eux-mêmes de l'intendance et du service de table.

Merci aux enfants de nos écoles et à leurs professeurs pour l'aimable cadeau confectionné par leurs soins.

Merci à la Chorale d'Avusy qui agrémenta cette soirée par des chants bien choisis pour cette circonstance.

Merci enfin aux Dames paysannes pour leurs excellentes confiseries, ainsi qu'aux cuisiniers qui ont préparé le très bon repas.

Par ce petit billet, j'espère me faire l'interprète des sentiments de toute l'assemblée.

R. MERMOUD

FETE DU NOUVEL AN

Une équipe de copains a imaginé organiser une fête du millénum. Un comité, nommé « Amicalement 2000 » s'est mis en place. Le résultat de son travail fût à la hauteur de l'énergie dépensée.

Avant d'entrer dans la tente le coup d'œil valait la peine. Les arbres, derrière la tente immaculée et lumineuse, étaient mis en valeur par un éclairage indirecte du plus grand effet. En entrant on pouvait admirer la salle des enfants décorée avec goût. Sur la scène était installé un écran géant.

La décoration de la tente tenait plus des salons cossus d'un palace que de la fête villageoise : des tentures soyeuses, une épaisse moquette, un parquet de danse qui n'a rien à envier aux salons viennois, des plantes vertes apportant une touche de nature des plus réussies, des luminaires discrets mais efficaces, des tables rondes bien réparties, des nappes et des décorations de table dignes des plus grands décorateurs d'intérieur, le tout dans une température tout à fait agréable,... bref un décor et une ambiance féérique.

Un sympathique apéritif accueillait les invités dès leur arrivée. Le traiteur avait préparé un somptueux repas qui a contenté les plus fins becs. Les meilleurs crus ont été sélectionnés afin d'accompagner ces mets succulents. Même le creux du petit matin n'a pas été oublié. car une excellente soupe à l'oignon avait été préparée.

L'animation musicale était assurée par DJ Richard. La piste de danse était « son et lumière », un spectacle à elle seule. Un magnifique feu d'artifice admiré par un grand nombre de villageois, a illuminé le ciel au-dessus du vallon du Creux-du-Loup.

Il est évident que les quelques 120 adultes et 50 enfants qui ont participé à ces festivités en garderont du passage à l'an 2000 un excellent souvenir. Ce fut une occasion de se rencontrer, de se (re)parler, de faire la fête ensemble.

Pour cette soirée il faut remercier la paroisse d'Avusy pour sa gentillesse, Monsieur le Curé Claude Nicod pour sa patience ainsi que la commune d'Avusy pour son aide. Un grand merci au comité ; tout particulièrement à Yves Grandjean pour le prêt de matériel ainsi qu'à Gilbert Buchs qui, avec Yves, ont été à l'origine de ce nouvel an pas comme les autres... .

Sociétés communales

LES RENCONTRES DU CREUX-DU-LOUP

La première des « **Rencontres du Creux-du-Loup** » a eu lieu le 25 novembre dernier à la Salle Communale de Sézegnin, sur le thème de l'évolution géologique du sous-sol genevois. Le conférencier était M. Éric DAVAUD, professeur à l'Université de Genève. Son exposé, richement illustré par des vues de la Champagne genevoise, a été suivi par un très large public d'environ 120 personnes.

La deuxième rencontre consacrée à la Champagne genevoise au Moyen Age et animée par Mme Catherine Santschi, historienne, archiviste de l'Etat de Genève a eu lieu le 20 janvier dernier et a été suivie par environ 180 personnes.

La troisième Rencontre du Creux-du-Loup de la saison 1999-2000 se déroulera

le jeudi 16 mars 2000

à 20h30 à la Salle Communale de Sézegnin.

. Nos ancêtres les « **Burgondes** »

(fouilles, analyse et étude anthropologique de la nécropole de Sézegnin, IV-VIIIe siècles) tel sera le thème développé par Mme Béatrice PRIVATI, archéologue au service Cantonal d'Archéologie, et M. Christian SIMON, anthropologue, chargé de cours à l'université de Genève.

7^{ÈME} COUPE SISO

Comme c'est devenu la tradition la coupe SISO, tournoi de tennis de table, sera organisée le **samedi 4 mars 2000** à la salle communale de Sézegnin. Les organisateurs procéderont comme à l'accoutumée et distribueront tous-ménages et papillons afin de procéder aux inscriptions.

LES DAMES PAYSANNES D'AVUSY

Nous sommes un groupe de dames (plus vraiment paysannes !) et nous nous retrouvons régulièrement pour des sorties, des cours d'artisanat, des ventes de pâtisserie, etc.

Toute dame habitant la commune est la bienvenue. Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler Mmes Joëlle Guichon au 756.11.32 ou Ruth Baumgartner au 756.23.56

JEUNESSE

Pour l'organisation de la **vogue d'Athenaz**, n'étant plus que deux dans la Jeunesse depuis déjà quelques années, nous allons nous retirer laissant la place à une petite relève qui, nous l'espérons ira en s'accroissant. Toute personne désireuse d'intégrer cette nouvelle équipe peut téléphoner à Freddy Schlatter au 756 20 74

COMPAGNIE ST-CHARLES

La Compagnie St-Charles présentera sa revue les mardis 16 et 23 mai, les vendredis 12, 19 et 26 mai, les samedis 13, 20 et 27 mai et le dimanche 21 mai à la salle St-Charles.

LES CUIVRES DE GRELAND

Vous jouez d'un cuivre ? Vous aimez la fête ? La bonne humeur vous est facile ?

Quel meilleur endroit que les CUIVRES DE GRELAND. Un ensemble toujours disponible pour animer un moment chaleureux lors des diverses manifestations communales ou autres.

Prenez donc contact avec Monsieur Philippe ISELI qui vous renseignera volontiers au numéro de téléphone suivant : 756.31.66. (le soir)

LE FEUILLU

Exceptionnellement la fête du Feuillu ne sera pas organisée le 1^{er} mai 2000, mais le **samedi 6 mai**. Ceci en raison des vacances scolaires et afin que les écoles puissent préparer cette fête.

CHORALE D'AVUSY

La Chorale d'Avusy vous invite à venir écouter son concert

Le dimanche 28 mai à 17 heures

En l'église d'Avusy

Le thème choisi cette année est "le chant à la Vierge" avec une partie en chant grégorien, une partie de chants polyphoniques et une partie d'orgue assurée par Mme Jacqueline George.

Société communale à l'affiche : Le Rugby Club Avusy

Le Rugby Club Avusy, qu'est-ce que c'est ?
C'est d'abord près de 80 personnes réparties en deux groupes et qui vivent une passion commune : le rugby.

Premièrement l'école de rugby avec une quarantaine d'enfants, mais son président vous la présentera plus loin dans cet article. Deuxièmement, l'équipe senior.

Après une saison 1998/1999 très difficile, où nous sommes descendus de LNA en LNB, l'équipe s'est bien reprise. Affluence de nouveaux joueurs, avec un très bon esprit. Nouvel entraîneur qui a amené un nouveau message, auquel les joueurs sont très réceptifs. Ce qui se traduit par 6 matchs-6 victoires, avec la manière, soit 340 points marqués pour 40 reçus.

Il est clair que le niveau de jeu de la LNB est moins élevé que la LNA, mais les joueurs se sont appliqués à faire un jeu attrayant et spectaculaire. Pour la deuxième partie du championnat, nous visons une des deux premières places, ce qui nous permettrait de remonter en LNA.

Nous aurons aussi une belle carte à jouer en coupe de Suisse, car pour le premier match (date non encore décidée) nous recevrons Stade Lausanne.

En espérant vous voir à nouveau nombreux au bord du terrain pour nous soutenir, je vous souhaite au nom du Rugby Club Avusy une bonne et heureuse années 2000.

Le Président :
Patrick Duvernay

Date importante : Soirée de soutien du Club le 11 mars 2000 à la salle de Sézegnin

Entraînements tous les mardi et jeudi au terrain d'Athenaz à 19h00.

L'ÉCOLE DE RUGBY

L'Ecole de Rugby Avusy, fondée en 1992, compte aujourd'hui une quarantaine d'enfants répartis en plusieurs catégories, entourée de 6 éducateurs Jeunesse et Sport.

Chaque année, l'Ecole de Rugby Avusy participe à différents tournois en Suisse et en France voisine, les moins de 14 ans, moins de 16 ans, et moins de 18 ans évoluent également en Championnat dans le Comité des Alpes (Haute-Savoie - Isère) sous

les couleurs de l'Association Cantonale Genevoise de Rugby.

Photo

Chaque année, un grand événement vient couronner la saison ; ... en 1997 Tournoi de Nîmes, en 1998 Tournoi de Paris, en

1999 Tournoi de Bourgoin, en l'an 2000, certains enfants de l'Ecole de Rugby Avusy de moins de 14 ans participeront à Pâques, avec la sélection Genevoise, au Mondial Jeune en Bourgogne.

Une autre date importante pour les enfants : le 9 avril prochain aura lieu à Avusy notre traditionnel tournoi international qui réunira 200 enfants environ.

L'Ecole de Rugby Avusy est ouverte aux enfants (filles et garçons) de 5 à 18 ans, les entraînements ont lieu pour toutes les catégories le mardi de 17h30 à 19h au terrain d'Athenaz.

Pour tous renseignements supplémentaires, le président de l'Ecole de Rugby Avusy : Jean-Marc PYTHOUD est à votre disposition au 754.18.18.

**VENEZ FAIRE L'ESSAI,
NOUS VOUS ATTENDONS**

22^{ème} course de l'Escalade

	année	dossard	rang
Poussines			
Gaillard Laetitia	1992	7955	332
Jemmely Elodie	1992	9911	637
Echevarria Pola	1992	6986	704

	année	dossard	rang
Poussins			
Bovier Julien	1990	4270	293
Bovier Damien	1992	4268	635
Moret Florian	1990	12363	689
Wrigley Ben	1992	17398	766
Haissly Adrien	1993	9125	769

	année	dossard	rang
Ecolières			
Bruderlin Eva	1989	4408	465
Gaillard Maica	1989	7958	478
Jemmely Céline	1988	9906	803

	année	dossard	rang
Ecoliers			
Castella Maxime	1988	4943	102
Bruderlin Marc	1987	4409	127
Dietrich Lucien	1987	6551	411
Beureux Sébastien	1988	3658	414
Gaillard Flavien	1988	7952	537
Schadegg Alain	1986	15095	551
Meyer Sylvain	1986	11968	667
Haldemann Ulysse	1989	9129	1087
Bourrecoud Mickael	1989	4222	1130

	année	dossard	rang
Cadets B			
Meyer Jérémy	1984	11954	69
Pesse Timothée	1984	13462	172

	année	dossard	rang
Femmes I			
Terrier Sandra	1971	16142	31

	année	dossard	rang
Hommes I			
Bouquet David	1979	4185	570

	année	dossard	rang
Femmes II			
Wrigley Samantha	1964	17399	222
Castella Sabine	1964	4944	413
Moret Myriam	1965	12367	482

	année	dossard	rang
Hommes II			
Berthod Damien	1963	3583	148
Jemmely René	1961	9914	505
Fornara Pascal	1962	7679	1414

	année	dossard	rang
Femmes III			
Pont Fabienne	1951	13804	98

	année	dossard	rang
Hommes III			
Lauper Eric	1957	10686	89
Megevand Bruno	1957	11787	150
Castella André	1959	4941	787
Meyer François	1959	1092	905
Gru Roberto	1959	8894	984
Echevarria Juan	1958	723	1136

	année	dossard	rang
Hommes IV			
Baumgartner Eric	1948	3343	604

	année	dossard	rang
Femmes V			
Spahr Françoise	1933	15721	12

	année	dossard	rang
Hommes V			
Rey Jacques	1932	14229	31
Imhoos Jean-Pierre	1929	18077	97
Cellich Claude	1937	4999	174

Malheureusement nous n'avons pas la liste des coureurs de la marmite. Qu'ils soient félicités et remerciés pour leurs déguisements et leur participation.

Un grand BRAVO aux sportifs toujours plus nombreux qui participent à cette course.

En route pour l'an 2000

PLAINPALAIS ACCUEIL

Accueil des sans-abris, des jeunes, des personnes âgées, des gens seuls dans ses nouveaux locaux au 20 Route des Acacias.

Plus de 160 démunis s'y pressent chaque dimanche soir pour y prendre un bon repas entre 17h et 21h30, ainsi que le mercredi entre 11h et 16 h pour une petite collation et vestiaire.

Vous trouverez une liste, non exhaustive, de tout ce que vous pouvez nous apporter pour remplir les 50 cornets que nous distribuons, en plus du repas, chaque dimanche. Nous donnons aussi des produits de toilette et des sous-vêtements ainsi que des chaussettes, dont nous sommes toujours à court.

**Merci de votre aide, sans vous tous,
nous ne pouvons rien faire.**

MATERIEL A RECOLTER :

Soupes, parfait/pâtés, thon, conserve de viande, sardines, fruits secs, biscuits, purées, rapide maïs, mouchoirs papier, petites boîtes de Corn Flakes/céréales, petits berlingots de lait, chocolat, petites confitures, biscottes, boîtes de lait condensé lait, en poudre, Nescafé, cacao, petites boîtes en alu avec couvercle, cigarettes, bons d'achats.

SOUS-VETEMENTS (H +F) :

Slips, chemisettes, collants, chaussettes (quelques tailles 42-44, plutôt 46-50, small, medium, large et extra large. **Urgent** :chaussures hommes (40 à 44)

TOILETTE :

Rasoirs jetables, crème à raser, savons, dentifrices, brosses à dents, eau de Cologne, shampoings, produit douche.

Je laisse à votre imagination le soin de compléter : (gants et linges de toilettes, ...)

**CCP pour les sans abris :
Plainpalais Accueil, 12-45803-5, GE**

Horaire de la ligne de bus TPG L

Ligne No 5

Noctambus

Prix unique du billet : Fr. 3.-

Vendredi	Arrêts	Samedi
01h30	Rive	02h30
01h34	Cornavin	02h34
01h37	Bel-Air	02h37
01h41	Plainpalais	02h41
01h44	Augustin	02h44
01h45	Blanche	02h45
01h46	Armes	02h46
01h47	Marché	02h47
01h51	Bachet	02h51
02h14	Sézegnin	03h14
02h17	Athenaz	03h17
02h20	Avusy	03h20

G.A.B.E.

(Genève Aide Bursa et Environs)

Suite au 1^{er} tremblement de terre en Turquie fin août 1995, mes amis turcs m'ont permis d'entrer en contact avec la cellule de crise du Gouverneur de Bursa. Nous avons pu envoyer 200 Kg d'habits, chaussures, affaires pour bébés, jouets, etc... Il existe là-bas plusieurs projets à long terme pour aider les enfants surtout :

- Continuer le gymnase ou l'université grâce à une bourse d'environ Fr. 250.- par mois pour des orphelins
- Aider les enfants traumatisés à retrouver leur confiance dans la vie, etc...

Mi novembre 1999 la terre tremblait à nouveau, le long de la même faille, en direction de Bolu. Là mes amis d'Istanbul qui aidaient à distribuer couverture, lait, pain, etc... m'ont mis en contact avec le chef de mission de la Croix-Rouge française, Joseph Pernot. Plusieurs villes et beaucoup de villages des environs sont détruits à plus de 90 %. Ceux qui sont devenus mes amis ne sont pas sorti du travail d'urgence, il manque surtout et encore 5-6'000 sacs de couchage.

Grâce à votre aide nous avons pu envoyer à ce jour 150 sacs de couchage, des vestes, manteaux, chaussures, bottes, jouets, etc ...Merci à tous ceux qui ont déjà aidé. Des bulletins de versement se trouvent au secrétariat de la mairie.

Mme L. Etienne, Case postale 2343, 1211 Genève 2, tél : 756 39 34

Communications officielles

LES CHIENS, LEURS MAÎTRES ET LES AUTRES

Régulièrement, pour ne pas dire chaque jour, nous rencontrons des chiens qui se promènent en liberté. S'il est des plus souhaitable que nos amis à quatre pattes aient un minimum de confort et de liberté, il est pourtant nécessaire de surveiller et de tenir attachés ces animaux.

En effet, ils font parfois peur aux enfants, ils peuvent propager la gale du renard s'ils côtoient ces animaux sans parler du danger de la rage qui peut resurgir à tout moment.

D'autre part quelques bêtes (toujours les mêmes !!!) déchirent régulièrement les sacs poubelles avant le passage des éboueurs.

Nous profitons de cet article pour rappeler qu'il est interdit de laisser courir son chien dans les cultures mais aussi dans les bois et les prairies même si elles paraissent non cultivées. (Un vaste projet de réhabilitation des perdrix est mis en place dans notre région depuis plusieurs années.)

Un grande majorité des propriétaires de chien assument parfaitement leurs responsabilités, un peu plus de discipline des autres ne sera que plus profitable pour tous,.

LE NOUVEAU RAMONEUR

M.Louis BOURQUI, maître ramoneur, est remplacé dès le 1^{er} janvier 2000 par :

Monsieur René THIEMARD
Maître ramoneur officiel
Rte d'Avusy 10
1285 ATHENAZ (Avusy)
Téléphone 756 37 20 de 08h00 à 12h00

NEIGE ET VERGLAS

Le déneigement des routes se fait souvent de bonne heure le matin. **Les véhicules mal stationnés** gênent passablement et peuvent être bloqués par des tas de neige. Alors soyez attentifs !

D'autre part, pour des raisons environnementales, la **commune ne sale que très peu les routes**. Là encore la prudence est de mise.

MÉDAILLES ET VIGNETTES VÉLO

Les médailles pour chiens sont en vente à la mairie au prix de Fr. 43.50

Les vignettes pour vélos sont également en vente à la mairie au prix de Fr. 4.10

AGENDA

Date	Manifestation	Organisation	Lieu
4 mars	Coupe SISO	Avusy, pour l'avenir	Ecole de Sézegnin
11 mars	Soirée de soutien du Rugby	RCA Rugby Club Avusy	Ecole de Sézegnin
16 mars	Rencontres du Creux-du-Loup	Avusy, pour l'avenir	Ecole de Sézegnin
9 avril	Tournoi International Junior de Rugby	Ecole de Rugby	Terrain de Rugby
6 mai	Feuillu	Groupe du Feuillu	Ecole de Sézegnin
12, 13, 16, 19, 20, 21, 23, 26, 27 mai	Représentations théâtrales	Compagnie St-Charles	Salle St-Charles
28 mai	Concert	Chorale d'Avusy	Eglise d'Avusy

Dates et horaires spéciaux

BIBLIOBUS

Athenaz de 16h00 à 16h45
Sézegnin de 17h00 à 18h00

Téléphone prolongations 321 07 32

Jeudi 17 février Jeudi 11 mai
Jeudi 16 mars Jeudi 8 juin
Jeudi 13 avril

FERRAILLE

Samedi 5 février Jeudi 11 mai

PAPIER

Jeudi 3 février Jeudi 4 mai
Jeudi 2 mars Jeudi 8 juin
Jeudi 6 avril

VACANCES SCOLAIRES

Vacances de février : du lundi 21 février au vendredi 25 février 2000 ; la rentrée est fixée au lundi 28 février.

Vacances de Pâques : du jeudi 20 avril au lundi 1^{er} mai 2000 ; la rentrée est fixée au mardi 2 mai.

Ascension : jeudi 1^{er} juin

Lundi de Pentecôte : 12 juin

HORAIRE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte le **mardi matin** de 7 h.30 à 12 h. et le **jeudi après-midi** de 14 h. 30 à 18 h.

Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire ou de joindre le secrétariat au numéro de téléphone **756.17.33** et par fax **756.30.28**